

cône allongé, ayant la pointe ou l'apex dans la même direction que le tranchant aigu du soc ; à la partie postérieure de cette cheville est fixé un cable sur lequel sont enfilés autant de tubes à égout que sa longueur le permet ; on adopte un procédé simple pour ajouter de nouveaux cables, selon qu'on a besoin de tubes. On creuse alors dans la terre un trou, (disons de deux pieds de profondeur et d'un pied de large, comme dans l'expérience actuelle,) fait en pente en arrière, de manière que le cable avec les tubes puissent y entrer facilement, et on place le soc verticalement dans le trou avec son tranchant aigu et la pointe de la cheville dans la direction de l'égout que l'on veut faire ; à l'extrémité du cadre de fer horizontale la plus éloignée du soc, est fixée une poulie horizontale sur laquelle passe un cable qui est attaché à l'autre bout, à un cabestan placé à l'extrémité opposée du champ et jusqu'où l'égout doit être fait. Quatre chevaux furent attelés à ce cabestan, qu'ils tournèrent avec peu d'efforts, tirant ainsi à travers la terre le soc, la cheville qui formait l'égout et le cable qui suivait avec les tubes. Le temps qu'on mit à poser les neuf chaînes de tuyaux ne fut que de trente-trois minutes, et la surface du terrain n'était pas plus dérangée que si on y avait passé un couteau ; lorsque le soc eut été traîné jusqu'au cabestan, il fut élevé hors de terre, le cable fut détaché de la cheville, et les chevaux furent attachés à l'autre bout des cables qu'ils retirèrent immédiatement, laissant les tuiles dans une position exacte, comme on s'en assura en creusant jusqu'à l'égout. Un autre égout fut immédiatement fait de la même manière à une distance parallèle d'environ quinze pieds, le cabestan demeurant dans la même position. On estime le coût d'égoutter la terre de cette manière, à part le prix des tuiles, à environ quatre deniers par chaîne. De six mille à sept mille pieds peuvent être égouttés dans une journée pour à peu près trente chelins.—*Architect*, 14 juin.

DES FOURNEAUX.—Joseph Christian Davidson, de Yalding, Kent, briquetier, pour améliorations sur les fours à chaux, fours à briques et autres fourneaux. Patente datée 2 Novembre 1850.—“ 1. Les améliorations de M. Davidson ont rapport aux fours à chaux, dans lesquels, selon leur construction ordinaire, le feu

arche construite avec la pierre à chaux qui doit être calcinée. Suivant cette méthode, il y a une grande perte à cause des morceaux de pierre qui se détachent par l'action de la chaleur, et tombent dans le feu, dont il faut nécessairement les retirer. On propose maintenant de placer le foyer à côté du fourneau, et de conduire à travers le flanc du fourneau la flamme et les produits de la combustion qui doivent agir sur la pierre à chaux, celles-ci étant mise en pile dans le four sur une arche construite comme d'ordinaire, et de manière à agir comme une cheminée à réseaux. 2. Le même principe est appliqué au four pour cuire la brique, les foyers étant arrangés au côté du four, dans une telle position, que les ouvertures pratiquées dans ces murs forment les gorges des fourneaux.”—*Du Mechanic's Magazine*, 10 mai.

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 35, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

Le Secrétaire de la Société, William Evans, Ec., se tiendra tous les jours, de Dix à Une heure.

Rédacteur du “ Journal d'Agriculture, et Transactions de la Société d'Agriculture du Bas-Canada,” WILLIAM EVANS, Ec., Secrétaire de la Société, à qui toutes communications concernant la Rédaction du Journal doivent être adressées, *affranchies*.

## BELIERS DE LEICESTER DE VRAIE RACE.

QUELQUES-UNS de la Race ci-dessus à vendre par le Soussigné.

A. DUFF,  
Lachine.

15 Septembre 1851.

LAZURE ET FRÈRES, Marchands de Marchandises sèches d'Angleterre et de Satinets d'Amérique, du coton de toutes sortes, de draps et de Casimires, Châles, Orléans, Alpacas, de Toiles, de Coton filé, Draps larges, Daskins, Moloskins, Plais de goût, Pelletteries, de même un assortiment considérable de Hardes faites, Montréal No. 108 Rue Saint Paul.

HUDON, LESIEUR & QUEVILLON. Un assortiment accompli de marchandises sèches d'Angleterre et d'Amérique, de Hardes faites, de même que des chapeaux, bonnets, Pelletteries en gros et en détail. Montréal, No. 106,